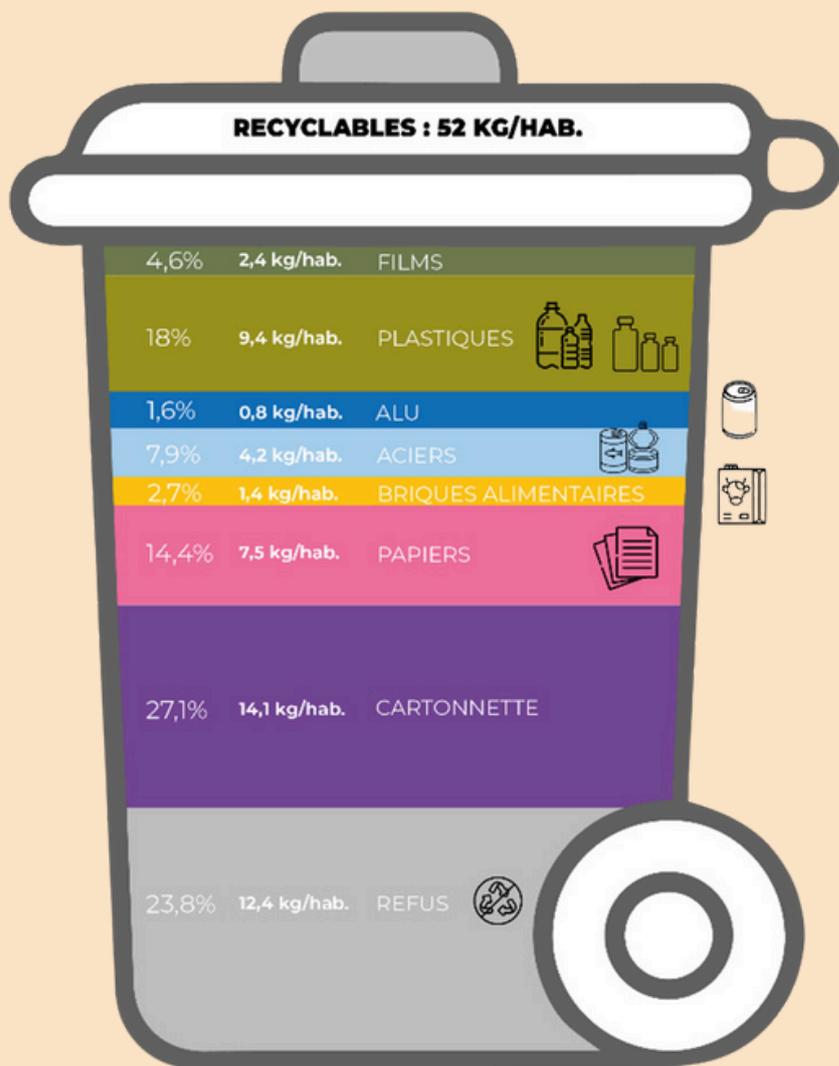


# Composition moyenne des déchets recyclables dans les bacs des usagers résidents sur le territoire des 3RD'Anjou !



(Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou et Loire Layon Aubance)

Chaque mois, un échantillon du contenu des bacs jaunes est caractérisé à l'arrivée au centre de tri. Il s'agit de **quantifier** chaque type de déchet et notamment la **quantité** d'erreurs de tri, aussi appelées « **refus de tri** ». Ces derniers sont collectés, pour être retriés, ce qui génère des surcoûts qui peuvent être évités.



Sur l'année 2023, **plus de 23%** des déchets présents dans le bac dédié aux recyclables **n'y ont pas leur place**.

La tendance pour 2024 est défavorable avec un taux de refus à 24%.

Les erreurs de tri récurrentes sont les suivantes :

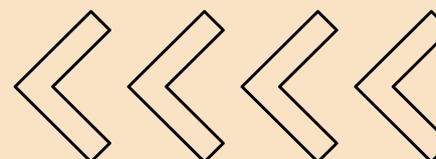
- Mouchoirs et essuie-tout
- Sacs fermés d'ordures ménagères ou de tri
- Textiles et chaussures
- Petits appareils électroménagers

Pour éviter ces erreurs et donc les refus de tri, pensez à consulter votre **mémo tri** !

Si vous n'avez pas le vôtre, n'hésitez pas à en faire la demande auprès des services des 3RD'Anjou et notamment à [contact@3rdanjou.fr](mailto:contact@3rdanjou.fr) et il est également accessible depuis notre site internet [www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr).



N'hésitez pas également à utiliser l'application « **Guide du tri** » de CITEO.



Lors des passages du camion de collecte du prestataire, nous vous rappelons, pour votre sécurité, qu'il est interdit de s'approcher du bras de collecte automatisé et qu'il est recommandé de se tenir à distance du véhicule.

Les chauffeurs assurent la collecte de déchets, nous vous remercions de respecter ces agents vos et leur travail. Merci également de bien veiller à ce qu'aucun sac et aucune lanière de sac ne dépassent de vos bacs.